

Année 1820

1

JUGES DE PAIX ET CONSEIL

Rapports et dossiers



CHEMIN PAPINEAU; Voie publique

SQUARE PAPINEAU; Square public

RUE LAGAUCHETIÈRE; Rue publique

1820 Requête de citoyens en vue de rendre publics
1828 le Chemin Papineau, le square Papineau et la
rue LaGauchetière aux alentours du square.

Sommation des Juges de Paix aux Jurés et déci-
sion des Jures.

A Messieurs les Juges de Paix de la
Cité de Montréal, assemblés en leurs sessions
spéciales de la paix, en la Chambre
d'Audience du District de Montréal

Les Soussignés ont l'honneur de vous Exposer: —

Qu'il y a quelques années, il auroit été pratiqué &
ouvert, au faubourg Luthie ou St. Marie, sur la terre d'un
nommé Menarques, une place destinée à servir de Marché,
dont le front seroit sur la rue St. Marie, 2.^e Un Chemin
prenant de la profondeur de la dite Place et allant
aboutir au chemin de front de la Côte de la Visitation,
District du Campagne de la Paroisse de Montréal: les-
quels dits Chemin et Place, connus sous les noms de
Chemin Papineau & Place Papineau, seroient demeurés jusqu'à
ce jour propriété & privie, exclusivement à l'usage des
personnes qui possèdent des terrains sur icelle. —

Qu'il auroit été, en même temps, pratiqué et réservé
sur le travers de la dite terre, et de distance en
distance, dans toute la longueur des dits Chemin &
place Papineau, un certain nombre de communications
ou rues, ouvertes à angle droit ou à peu près avec les
dits Chemin & Place; lesquelles dites communications
ou rues seroient de même restées jusqu'à ce jour proprié-
tés privies et non publiques.

Que depuis l'ouverture des dits Chemin et Place
Papineau, les propriétaires des terrains sur
icelle auroient construit à grands frais — ou besoin, plusieurs
ponts de bois sur autant de ravinées ou cours d'eau dont
ils sont coupés; & auroient nivelé et aplani le dit Chemin
dans presque toute sa longueur.

Les Soussignés, Vos Exposants, convaincus comme vos
Honneurs peuvent l'être elle-même, de l'utilité publique des
dits Chemin & place Papineau et autres communications

transversales et de la modicité des dépenses nécessaires les rendre praticables en toute saison de l'année, d'après les travaux qu'ils y ont faits; prennent de la occasion de vous supplier de prendre les moyens que la loi indique pour faire des dit Chemin Papineau, des rues transversales et de la Place Papineau, des rues et places publiques, tout l'entretien à l'avenir pourra être à la charge des personnes qui y seront assujetties par le procès verbal légal de l'Inspecteur des Chemins, rues & ports de la Cité & Paroisse de Montréal ainsi que pourvu par la Vingt-troisième Clause de l'Acte des chemins de la 36^e année du règne de la présente Majesté George Troisième.

Et ce faisant, fery justice

Montréal, 20, Janvier, 1820

Dr. Ross
Mey. Hill

Tho. S. Turner
James Woodrich,
M^r. Papineau

Nichols Sanford

B. Beaubien Intendant
à D^e. Woodner

M^r. Papineau

W^m. Hall

Levi Pomet
M^r. Papineau

L. L. Morrison
Sam^l. Davel

D^r. B. Papineau

M^r. Foyth

George Villy
Christopher Garrod

Thos. Busby
W^m. Morrison

André Malouin

James Casswell

Robert Campbell

Geo. Logan

P. M. P.

J. G. G.

James Allison

Rich. Poston

Henry Dow

François DeCarroux

Ed. Campbell

John Mather

John Fisher for the estate
of the late John Ferguson

Wm. Mackwood
by Hugh. Reid

David David

SRM

Magloire Devorne Père

Magloire Devorne fils

Louis Parthey

François Devorne

J. M. Cadieux

W. B. C. & Co
Henry Howard

J. H. Mallet

Louis Lamontagne

C. Lamontagne

Leonard Smiles

John Brown

Elizabeth Northedge

Joseph Thierin

John Jeffries

Blair

James Cameron

Wm. Stewart

George Harrison

Henry Desperance

Michael Thoms

Esmerie Anneris

James O'Leary

Geo. Clark

Wm. B. Bradley

Thomas Hastings

David Lanson

James Cameron

Langueur White

20 janvier 1820

Requête de pl. propriétaires
à l'effet de rendre publics
la place et le chemin Le pinson

J Messieurs les Juges de paix
de la Majesté pour la Cité & Ville de
Montréal, assemblés en leurs séjours spéciaux
de la paix, à Montréal, le 10 Avril 1822.

Les Messieurs ont l'honneur de vous exposer: —

Qu'ils sont propriétaires des emplacements et terrains sis
au faubourg Dubuc ou St. Marie, — de cette Cité, sur la
Place & la Voie Papineau, et sur diverses communica-
tions ou rues privées, ouvertes transversalement aux dites Place
& Voie Papineau.

Que les dites Place, voie, & rues transversales, ouvertes,
il y a plusieurs années, au dit faubourg, sur la terre
de feu S.^r Monarque, seroient jusqu'à ce jour demeurées —
propriétés privées & non publiques, et comme telles auroient
été aplaniées, nivelées et entubées par les propriétaires
de terrains sur icelles, qui auroient aussi construit & entretenu
à leurs frais les ponts nécessaires à couvrir les eaux qui
les traversent à divers endroits.

Que, depuis l'ouverture des dites Place, Voie & Rues trans-
versales, un grand nombre de propriétaires y auroient fait
des établissements et y seroient leur résidence: pourquoy, ils
suppleroient Vos Honorables de vouloir bien les accepter
comme place, voie & rues publiques de ce jour à l'avenir,
ainsi que les ponts construits, ce à quoi vos Honorables
sont prêts & disposés à donner leur consentement, pour
toute cette partie d'icelles Place, Voie & Rues qui se
trouvent être comprises dans les limites Nord Ouest de
la Cité de Montréal.

Et ce faisant, pour justice. —

Charles Simon Delorme

Alex. Huet

Du Roy

S. W. M.

Samuel David

Austin Curthois

François Desjardins

10. Avril 1822.

Papineau Road

Requête de plusieurs
propriétaires d'empla-
cemens et terrains situés
au faubourg Du Parc ou
Pellarie demandant que
la Place et voie Papineau
soient déclarées publiques

A Messieurs les Juges de Paix
de la Cité et Paroisse de Montréal,
Assemblés en leurs Assemblée Spéciales
de la Paix à Montréal le 10^{me} Avril 1822

Supplient humblement les soussignés & ont l'Honneur de
vous Exposer,

Qu'un Chemin privé de
Communication entre la Côte ou division de la
Visitation (District des Campagnes de cette
Paroisse) et les limites Nord Ouest des Faubourgs
Duc de ou St Marie, a été ouvert, il y a quel-
ques Années, sur la terre du Sieur Morasse;
et que diverses Communications latérales, aussi
privées ont été tracées & menajées sur la largeur
de cette dite Terre, pour Communication de
dit Chemin, au Vieu Capineau avec les terres
Voisines.

Que depuis l'ouverture des
dites Vieu Capineau et des ou Communica-
tion latérales, les propriétaires de terres sur
voisines s'y soient bâti en grand nombre.
Auroient applani & entretenue, à leurs frais les
dits Chemin privé & construit & réparé les
ponts nécessaires à couvrir les aux qui les
traversent

Que

Que la dite Voie Papineau, la plus belle
Communication qu'il y ait d'ici dans toute
la paroisse tant par sa largeur que par sa
longueur, se trouvant être la plus courte et
directe Communication avec la Ville pour
les Habitants de la dite Division de la
Presbiterie et autres circonvoisines, seroit pour
elles de la plus grande utilité et commodité
comme "Route ou Chemin de Ville", si elle étoit
"ordue publique", en même tems qu'elle pourroit
être déclarée Chemin de front pour les pro-
prietaires de terrains sur icelles, —

¶ Dans ces vues vos Exposants ont
soliciter de vos Honneurs qu'il vous plaise
référer la présente requête à l'Inspecteur des
Chemins, "des Routes & Ports de la Cité et
Paroisse de Montréal", pour être par lui
procédé à rendre publiques la dite Voie
Papineau, en la manière et formes prescrites
la loi des Chemins, vos Pétitionnaires con-
sentant à faire ce qui est prescrit de terrain
tant de la dite Voie que des Communications
latérales que le dit Inspecteur voudroit
procéderes publiques par son procès verbal
à cette

à cet effet, Suppléant en même tems qu'il
vous plaira lui intimier d'ordonner la
Construction et entretien de ponts publics au
besoin, &c.

Et ce faisant par Justice

Blanchard

W. Ross
Samuel D'Amour

Spencer

Dehincour

Levesque

David Haniford

George Burget

Fred. W. Ematinger

Austin Coville

James Woodrich

Fredrich Sommerman
John Fisher

Gust Wittard

John Roy

Charles Lamontagne

L. Lamontagne

10. Avril 1822. —

Requête de plusieurs
propriétaires d'emplace-
-ments ou terrains sités
sur le chemin Papineau
demandant l'homologation
-tion de la partie d'icelui
qui se trouve dans le
District des Campagnes

19th₇₁ January 1826

Petition to ~~have~~ declare
Papineau Road a public
highway or chemin de
front.

To the Worshipful the Magistrates of
Montreal in special session assembled

The petition of the undersigned
proprietors of lands on Papineau road (and
its vicinity, and others,

most respectfully representeth,

That your Petitioners have paid
assessment for several years past and have
not had the benefit of roads or bridges

That a road hath been open
for upwards of ten years leading from the
lower end of the Duquesne suburbs to the Cote
de la Visitation, which road is called
Papineau Road. and is seventy two feet wide
and is very beneficial not only to the
country thereto adjacent but also to the
public and the city.

Wherefore your petitioners
humbly pray that your worshipps may
be pleased to declare the said road a
public highway or chemin de front and
homologate the same and your petitioners
as in duty bound will ever pray.

Montreal 19 Jan^y 1826.

Alfred Smith

G. P. Wiltard

Alexis Bourret

Austin Curthwaite

Thomas Phillips

Charles LaFontaine

J. J. Lamontagne

Charles Simon Delorme

Jos. Malton & Long

Pierre

Nathaniel Smith

Laurence Murphy

John Joffries

James Spence

W. T. Saccub

W. Sillman

P. Cottet

W. Stearns

J. McDonald

John Pechebec

Samy & Co

George Harrison

Joseph Sabadiegre

Henry Standley

David Stansfeld

Robt. McRae

Jos. LaMontagne

Joseph Vadian

20 April 1828.

Petition

by Alex: Herb Kothro -
Proprietors of Lands on
Papineau Road - praying that
the said road may be
declared a Public Road.
&c. &c.

Filed 26th April 1828.

In Delessé's City

To be laid before a Jury

The Worshipful the Magistrates of the City
of Montreal in the Province of Lower Canada

The Petition of Proprietors of Land on Papineau
or New Road and others interested.

Most Humbly Represent

That Papineau Road commonly
called New Road leading from the St. Marys
Suburbs to the Cote de la Verdun hath been
opened at the individual expense of the Proprietors
of Land bordering thereon since the year 1810

That your Petitioners since that
Period have paid assessment whensoever they pray
that your Worship will cause the said Road
to be declared a Public Road under such
name style or Title that your Worship may
think proper. Your Petitioners also beg
leave to represent that a piece of Ground
540 feet long by 180 feet broad hath been
Laid out for a Public Market place Wherefore
your Petitioners pray that the said lot of
Ground be declared a Public Market for
Wood, Lumber, Meat, Vegetables and Fodder.
and Petitioners as in duty bound will
ever pray.

Montreal 20th April 1828

George Harrison
 John Richberg
 Richard Johnson
 Moses Marshall
 J. A. M. J.
 Jos. M. Hart
 Samuel Rankine
 Thomas Rankin
 James Martin
 N. M. Piddie
 John J. J. J.
 Rob. Hooper
 Wm. J. J.
 Wm. J. J.
 Col. M. J. J.
 Thomas J. J.
 Thomas Hastings
 Geo. Boston
 Mrs. J. J. J.

Mr. J. J.
 J. J. J. J.
 J. J. J. J.
 Charles J. J. J.
 Richard J. J.
 George J. J.
 Charles J. J.

Cawthick
 H. Eton
 J. J. J. J.
 B. Beauvin
 R. J. J.
 J. J. J.
 Stanley J. J.
 James J. J.
 George J. J.
 J. J. J.
 J. J. J.

Jos. J. J.
 George J. J.
 William J. J.
 Jean J. J.

District of
Montreal

David Ross, Thomas Porteous and Jean Philippe Leprohon, Esquires,
three of His Majesty's Justices assigned to keep the Peace, in and for the District of
Montreal, in the Province of Lower Canada.

To the Sheriff of the District of Montreal, in the said
Province, Greeting:

On the part of Our Sovereign Lord the King we command you that you
summon and cause to come before us, or some other of His Majesty's Justices assigned to keep the Peace
for the said District, in the Court house, in the City of Montreal, on Monday the ninth day of
June instant, at the hour of Seven O'clock in the forenoon, Twelve principal house holders of this
District to determine and certify upon oath the necessity and advantage of rendering public that place
called Papineau Square, the Road called Papineau Road and the continuation of La Gauchetière Street,
at the South West and North East of said Papineau Square, in like manner as the said Square,
Road and Street now are and have been laid out for several years past, on the farm formerly the
property of one Monarque as private Square, Road and Street, in the Quebec Suburbs and
to report thereon as the Law directs, and have then there this Writ and the names of the
said Jurors. —

Given under our hands and seals at Montreal this third day of June in the
Year of Our Lord One thousand Eight hundred and Twenty eight and in the ninth Y^r
of His Majesty's Reign. —

D. W. J. P.
J. P. Leprohon J. P.

J. Porteous J. P.

9th June 1828.

The execution of this writ appears in a certain
Schedule herewith annexed

Precept addressed to the
Sheriff concerning Papineau
Road &c.

J. G. S. S.

9 June 1828

9th June 1828—

Report of a Special
Jury on the necessity and
advantage of rendering
public "Papineau Road &c.

Filed this 9th June 1828—
P.^o Delisle C^{ll}

French

Vous faites serment de bien et fidèlement vous enquirez et faire rapport, après visite des lieux, s'il est utile et nécessaire de rendre publics la Place dite "Place Papineau", le Chemin dit "Chemin Papineau" et la continuation de la Rue La gauchetière au Sud-Ouest et Nord-Est de la dite place Papineau tels que la dite place et les dits Chemin et rue sus-nommés existent et ont été tracés au dit faubourg Québec, depuis plusieurs années sur la terre appartenante au nommé Monarque comme place, Chemin et rue privés. —

English

You swear that you shall well and truly enquire and make report of the necessity and advantage of rendering public that place called Papineau Square, the Road called Papineau Road and the continuation of La gauchetière Street at the south-west and North-east of said Papineau Square, in like manner as the said square, Road and Street now are and have been laid out for several years past, on the farm formerly the property of one Monarque as private square, Road and Streets in the Québec Suburbs. —

10? juin 1828

~~Acte public~~

~~Public notice~~

Formule du serment
prêté par les jurés re
cruits de rendre publics
le chemin et la place
à Pineau ainsi qu'une
section de la rue La-
gache.

To His Majesty's Justices of the Peace for
the City and District of Montreal -

Montreal, 9th June 1828.

We the Undersigned Jurors summoned and
sworn, this day, to determine and certify the
necessity and advantage of rendering public
" that Place called Papineau Square, the Road
" called Papineau Road and the continuation of
" Laquechive Street at the South West and North
" East of said Papineau Square, in like manner
" as the said square, Road and Street now
" are and have been laid out for several years
" past, on the farm formerly the property of one
" Monarque, as private square, road and street
" in the Dubec Suburbs, - after having visited
the same and maturely deliberated thereon, are
of opinion: - that the foregoing square, called
Papineau Square ought to be rendered public
from this day, according to its original dimensions,
that the foregoing Papineau Road ought also
to be rendered a public street, of twenty feet
wide, according to its original dimensions,
from the North-West of Papineau Square to

70 p. 200-

the City-boundary; and finally that the prop.
continuation of La Gauchetière Street as laid out
on the above farm ought to be rendered public,
we, at the same time, recommending to the Magistra-
tes, the convenience of the said Street being of the
breadth of forty feet, instead of thirty six as
granted by the donor of the same. —

William Nelson. Foreman

Cosma Stansfeld

Charles Lamontagne

Jacob Valentin

John Donagan

A. Herry

James Ferris

Thomas Bushy Sun
Joseph Bennett

Jean Picheur

Jean Louis Jerome dit Veerouy

E. R. Sabry

The names of the jurors summoned to be and appear
before His Majesty's Justice assigned to keep the peace
for the said District at the Court House in the City of
Montreal on Monday the ninth day of June 1828, at
eleven of the clock in the forenoon to testify upon oath
the necessity and advantage of procuring public tables
placed called Papiers au Square those it calls Papiers au
Square and the continuation of Laquechiers Street
at the south west and north east of said Papiers au
Square, as the same names and have been for
several years past. &c.

- 1 William Molton
- 2 Charles Lamontagne
- 3 Isaac Valentine
- 4 Henry Pierre
- 5 Thomas Rusty Jr
- 6 John Donozani
- 7 Michael de Sargues
- 8 Francois Carome dit Occanoan
- 9 James Perrier
- 9 Sean Richolieu
- 10 Joshua Mansfield
- 11 Joseph Parent
- 12 Edouard R. Fabre

L. G. P. Sheriff
